



COMMUNIQUE DU 18 AVRIL 2017

ACTION COMMUNE AVEC LA FNEJE ET FRANCE ESF SUR LA REVALORISATION DES DIPLOMES DE NIVEAU III

Comme elle s'y était engagée, l'ANAS a commencé à réfléchir avec la FNEJE et France ESF, à la stratégie à mettre en œuvre pour permettre aux travailleurs sociaux de niveau III déjà diplômés d'accéder au niveau II (grade licence).

Un courrier a d'ores et déjà été adressé à Mme Touraine ministre des affaires sociales avec copie à Mme Neuville, Secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées et de la lutte contre les exclusions, et à Mme Bourguignon du Haut Conseil du Travail Social. Nous avons bien conscience que dans la situation actuelle il n'aura pas de suite, nous souhaitons néanmoins faire connaître publiquement notre volonté.

Dès le futur gouvernement nommé, nous réitérerons notre demande de rendez-vous commun avec la FNEJE et France ESF pour que ce chantier soit mis à l'ordre du jour.

Anne-Brigitte Cosson,
Présidente ANAS